



SÉANCE DU 20 MARS 2017

2017-03-075 – 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 79

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78

Date de convocation : 14 mars 2017

L'an deux mille dix-sept le vingt mars à 18 H 00, le conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Jacques LEGRAND , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Catherine VIANDON , Vice-Présidente, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Gérard HENRY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Michel MILLAIRE , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Gabi HOPER , Conseillère déléguée, Marcel BERTHOME , Sophie BLANCHETON , Sylvie BOISSEL , Odile BONHOMME-TIBY , Sandy CHAUVEAU , Laurent DE LAUNAY , Véronique DI CORRADO , Chantal DUGOURD , Philippe DURAND-TEYSSIER , Hélène ESTRADE , Philippe FAURT , Michel GALAND , Chantal GANTCH , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Michèle LACOSTE , Bruno LAVIDALIE , Jocelyne LEMOINE , Loïc MAGNAN , Pierre-Jean MARTINET , Jacques MESPLEDE , Gérard MOULINIER , Patrick NIVET , Paquerette PEYRIDIEUX , Annie POUZARGUE , Christian ROBIN , Laurence ROUEDE , James SEYNAT , Denis SIRDEY , Josette TRAVAILLOT , Michel VACHER

Absents :

Kléber AUDINET, Jean-Luc BARBEYRON, Nouredine BOUACHERA, Mireille CONTE-JAUBERT, Jean Louis D'ANGLADE, Christophe DARDENNE, Michel FOULHOUX, Jean-Paul GARRAUD, Odile LUMINO, Bernard NADEAU, Alain PAIGNE, Armand REIS-FILIPPE, Fabienne ROCHER, André TITE

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Fabienne FONTENEAU pouvoir à Georges DELABROY, Jérôme COSNARD pouvoir à Philippe BUISSON, Jean-Luc LAMAISON pouvoir à Jean-Louis PARENTEAU, Sébastien LABORDE pouvoir à Jean Louis ARCARAZ, Jack ALLAIS pouvoir à Catherine VIANDON, Jean Claude ABANADES pouvoir à Philippe FAURT, Joël BAYLE pouvoir à David REDON , Sophie CARRERE pouvoir à Anne-Marie ROUX, Eric LACOUME pouvoir à Josette TRAVAILLOT, Pierre MALVILLE pouvoir à Jacques LEGRAND, Alain MAROIS pouvoir à Chantal GANTCH, Francis PEJEAN pouvoir à Annie ESTEBAN, Bernard PIOT pouvoir à Gérard HENRY, David RESENDÉ pouvoir à Michel VACHER, Agnès SEJOURNET pouvoir à Laurence ROUEDE, Corinne VENAYRE pouvoir à Sabine AGGOUN

Monsieur Georges DELABROY a été nommé secrétaire de séance

RESSOURCES HUMAINES

RAPPORT ANNUEL SUR LA SITUATION EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

2017-03-075 - 2/2
Envoyé en préfecture le 28/03/2017
Reçu en préfecture le 28/03/2017
ID : 033-200027068-20170320-2017_03_075-DE

Sur proposition de Monsieur Georges DELABROY, Vice-président en charge des ressources humaines,

Comme le prévoit la loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes et notamment son article 61, l'État et les collectivités territoriales, ainsi que leurs établissements publics, mettent en œuvre une politique pour l'égalité entre les femmes et les hommes selon une approche intégrée.

Le décret d'application n° 2015-761 du 24 juin 2015 (JO du 28 juin 2015) rend obligatoire l'élaboration d'un rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans les collectivités territoriales, préalablement aux débats sur le projet de budget.

Ce rapport présente :

- les politiques publiques de solidarité qui concourent à la lutte contre toutes les formes de discrimination et participent à la promotion de l'égalité des droits.
- la contribution de la collectivité en sa qualité d'employeur qui veille à garantir l'égalité professionnelle ainsi que la mixité dans les métiers et de permettre l'articulation des temps de vie professionnel et familial et le partage équilibré des responsabilités.
- la structuration d'une politique publique intégrée «égalité» assise sur un plan d'actions dédié.

Le Conseil communautaire prend acte du présent rapport et autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à prendre toutes les mesures nécessaires à la mise en œuvre des objectifs fixés dans son plan d'actions.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le 28 mars 2017 et de la publication, le 28 mars 2017
Fait à Libourne

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme

Philippe BUISSON, Président

Communauté d'Agglomération du Libournais

